

Marc WILMUS

Notaire

Détenteur des minutes de
Me H. Meersman, W. Eyben,
J. et P. De Cort
TVA BE 477.367.979



Avenue d'Auderghem 328
1040 Bruxelles
TEL. (02) 647.40.93
FAX (02) 646.25.86

ATTESTATION

Etterbeek, le 4 juillet 2016

Je soussigné Maître MARC WILMUS, notaire de résidence à Etterbeek, atteste par la présente que par acte de vente de mon ministère en date de ce jour :

La société privée à responsabilité limitée « **GABY REAL ESTATE** », en abrégé « G.R.E. » ayant son siège social à 1050 Bruxelles, Avenue Louise 367, constituée aux termes d'un acte reçu le 13/12/2004, publié au Moniteur Belge le 11 janvier 2005 sous le numéro 2005-01-11/0005929, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0870896088 et à la Taxe sur la valeur ajoutée sous le numéro BE 0870 896 088.

Est devenue propriétaire du bien suivant :

Ville de Charleroi - deuxième division

Dans un immeuble à appartements multiples, divisé en deux blocs distincts et juxtants qui sont dénommés "Résidence Savoie et Belvédère " sur un terrain sis rue Dourlet n° 44, cadastré ou l'ayant été d'après titre section A, numéro 1023 F 3 pour une contenance de dix ares quatre-vingt-cinq centiares soixante-trois décimilliaires (1085,63 m²), et d'après extrait cadastral récent section A, numéro 1023L003P0005 (K1), 1023L003P0008 (K2), 1023L003P0012 (K3):

Rappel de plan : plan dressé par le géomètre J. Stephenne en date du 12 avril 1973

Dans le bloc dénommé "Résidence Savoie" :

Les studios **K1**, **K2** et **K3**, en façade avant au centre et sis respectivement au premier, deuxième et troisième étage dudit bloc, comprenant chacun :

a) en propriété privative et exclusive :

Un hall, une salle de bains avec wc, une pièce de séjour avec coin cuisine.

Au sous-sol : la cave n° 25 pour le studio K1, la cave n° 27 pour le studio K2 et la cave n° 29 pour le studio K3.

b) en copropriété et indivision forcée :

- Trois cent cinquante/dixmillièmes (350/10.000èmes) indivis des parties communes dont le terrain pour le studio K1 au premier étage ;
- Trois cent cinquante/dixmillièmes (350/10.000èmes) indivis des parties communes dont le terrain pour le studio K2 au premier étage ;
- Trois cent cinquante/dixmillièmes (350/10.000èmes) indivis des parties communes dont le terrain pour le studio K3 au premier étage ;

Revenu cadastral : mille cent cinquante-deux euros (1152 €), soit trois cent quatre-vingt quatre euros (384 EUR) par studio.

Parking : Avenue d'Auderghem 275 (nr. 14 – 15)

BE83 73500430 9515 - BE91 0013 7215 0276 - BE96 3101 2123 2205 – BE75 0682 3632 3551

Tels et ainsi que ces parties privatives, terrain et autres parties communes se trouvent décrits à l'acte de base du 7 juin 1973 au cahier des charges et aux plans y annexés, reçu par le notaire Jean-Pierre GHEENS à Marcinelle.

Le prix et les frais ont été payés.

Fait à Etterbeek, le 4 juillet 2016.

